

À propos du prétendu barbarisme usité par

Autor(en): **Glättli, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **22 (1958)**

Heft 87-88

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A PROPOS DU PRÉTENDU BARBARISME

USITÉ PAR

Dans les fameuses *Récréations grammaticales et littéraires* de Paul Stapfer, Paris, 1909, p. 21 on lit ceci : « Certains adjectifs sont employés en fonction de participes par des personnes « ignardes » qui se figurent que *usité* ou *stupéfait* sont des verbes : *usité par*, *stupéfait par*... Voilà d'affreux barbarismes de grammaire ». En des termes un peu plus nuancés, on lit la même condamnation d'*usité par* dans le *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques* de M. Joseph Hanse, Paris-Bruxelles, 1949, et dans les ouvrages de M. René Georquin, *Pour un meilleur français*, Paris, 1951, p. 47 ; *La prose d'aujourd'hui*, Paris, 1956, p. 39 ; *Jeux de mots*, Paris, 1957, p. 255. Enfin, M. Adolphe V. Thomas, dans son *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, 1956, se rangeant à l'opinion des grammairiens cités ci-dessus, ajoute ce qui suit au sujet de notre problème : « Le verbe *usiter* n'existant pas, on se gardera d'employer *usité* comme participe passé (*usité de*, *dans*, *par*) ; on se sert alors d'*employé* : un tel a employé ce terme dans un sens fautif. Ce mot a été employé par un tel. » Les deux dictionnaires mentionnés ci-dessus ont fait l'objet de comptes rendus substantiels. M. Armand Bottequin dans son compte rendu du dictionnaire de M. Hanse paru dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1951, p. 296-310, ainsi que M. Robert Le Bidois dans celui du dictionnaire de M. Thomas publié dans *Le français moderne*, t. 25 (1957), p. 147-151, semblent approuver la condamnation d'*usité par*. La cause paraît donc entendue. A la réflexion cependant les arguments avancés contre *usité par* apparaissent moins solides qu'ils en ont l'air. Il est même possible de démontrer qu'ils sont sans fondement.

Il convient tout d'abord de noter qu'il y a d'autres adjectifs qui s'accrochent fort bien d'un complément d'agent, à savoir *incompris*, *inconnu*

et *inaaperçu*. Personne ne s'avisera de considérer comme incorrectes les deux phrases que voici : « Adoré des pauvres et haï des superbes à cause de ce qu'il a de divin, et pour cela même aussi incompris des uns que des autres¹. » « Ce que nous appelons des frontières, des nationalités, semble entièrement inconnu de ces hommes². » Bien qu'essentiellement adjectifs, c'est par analogie avec *compris* et *connu* à la fois participes et adjectifs qu'*incompris* et *inconnu* sont employés ici en fonction de participes. Il n'y a donc aucune impossibilité à ce qu'un adjectif assume la fonction de participe et que, par conséquent, il puisse être suivi d'un complément d'agent. C'est l'instinct analogique qui peut faire passer un mot dans une autre catégorie grammaticale. Il convenait, me semble-t-il, d'attirer l'attention sur cet aspect du problème, ne serait-ce que pour faire voir que la faute — si faute il y a — est somme toute vénielle.

Mais pour quelle raison *usité* est-il considéré comme participe ? Le seul, à ma connaissance, qui se soit occupé de ce problème est M. Henri Frei dans son ouvrage célèbre *La grammaire des fautes*, Paris, 1929, p. 46. Il croit que les adjectifs *stupéfait* et *usité* ont été interprétés pour leur forme comme des participes. Vue essentiellement synchroniste, qui vaut surtout pour *stupéfait*, lequel semble supposer le verbe inexistant *stupéfaire*, alors qu'il n'y a que le verbe *stupéfier*. Ce que M. Henri Frei ne semble pas avoir vu, c'est que les deux adjectifs sont de date toute différente. *Stupéfait*, emprunté du latin *stupefactus*, ne date que de 1718 (Bloch-Wartburg). Si l'on en croit G.-O. D'Harvé, *Parlons mieux*, Bruxelles, 1922, p. 130, le plus ancien exemple de *stupéfait par se* lit sous la plume de Flaubert. *Usité* employé en fonction de participe est attesté déjà au XVI^e siècle.

Je ne citerai ici que quelques exemples parmi tous ceux qu'on pourrait trouver :

« Entre autres choses, je t'averty ' user souvent de la figure Antonomasie, aussi frequente aux anciens poëtes, comme peu usitée, voire incongnue des Francoys. »³

« Voyla ce que je te vouloy ' dire brevement de ce que tu doibz observer tant

1. François Mauriac, *Vie de Jésus*, Paris, 1936, p. ix.

2. Camille Jullian, *De la Gaule à la France*, Paris, 1922, p. 34 — Sur la différence entre *de* et *par* introduisant le complément d'agent voir G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, Paris, 1938, t. 2, p. 705 s.

3. Joachim du Bellay, *La deffence et illustration de la langue francoyse*, éd. critique par Henri Chamard, Paris, 1904, p. 285-286.

au vers, comme à certaines manières de parler, peu ou point encor ' usitées des Francoys. » ¹

« C'est merveille si quelcun trouve ceste maniere de parler estrange, laquelle n'a nulle absurdité, et a este usitée des anciens Docteurs. » ²

« Le mot n'est tant usité à présent qu'il estoit par les anciens François, comme il se voit és anciens romans. » ³

Le fait que *usité* employé en fonction de participe se trouve sous la plume d'écrivains nourris de latinisme ne pourrait-il pas servir d'indice que cet emploi remonte au latin ? *Usitare*, fréquentatif d'*uti*, est en effet attesté non seulement par la glose *usito* : *χρῶμαι* (C G L II, 479, 17), mais on trouve ce mot aussi chez Charisius, grammairien du IV^e siècle, auteur de l'*Ars grammatica* en 5 livres ⁴. *Usito* y figure parmi les *verba activa coniugationis primae* entre *visito* et *vizio* ⁵. En outre, le déponent *usitari* se lit trois fois chez Aulu-Gelle :

« Veteres Graecos anulum habuisse in digito accepimus sinistrae manus, qui minimo est proximus. Romanos quoque homines aiunt sic plerumque anulis usitatos. » ⁶

« Non paucis verbis, quorum frequens usus est nunc et fuit, M. Ciceronem noluisse uti manifestum est, quod ea non probaret; velut est et 'novissimus' et 'novissime'. Nam cum et M. Cato et Sallustius et alii quoque aetatis eiusdem verbo isto promisce usitati sint, ... » ⁷

« Est haec quidem, quam dicunt, verbi huiusce sententia et 'paenitere' nisi in voluntariis rebus non probe dicitur, tametsi antiquiores verbo ipso alio quoque modo usitati sunt et 'paenitet' ab eo, quod est 'paene', et 'paenuria' dixerunt. » ⁸

Usitare se lit aussi dans une traduction latine du VI^e siècle d'un texte d'Hippocrate (livre 2 *περὶ διαίτησης*) : « De cibis vel de potum quod homo

1. Joachim du Bellay, *op. cit.*, p. 290.

2. Jean Calvin, *Institution de la religion chrestienne*, Genève, 1561, p. 211 (Livre II, chapitre III). Voir dans Littré l'historique de l'article *usité*, e.

3. Jean Nicot, *Le thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, Paris, 1606 (à propos du mot *isnel*).

4. Je dois les renseignements relatifs à *usitare* à l'obligeance de la direction du *Thesaurus Linguae Latinae* à Munich et de M. Manu Leumann, professeur à l'Université de Zurich. Je les prie de recevoir ici mes sincères remerciements pour le précieux concours qu'ils m'ont fourni.

5. Flavii Sosipatri Charisii, *Artis grammaticae Libri V*, ed. Carolus Barwick, Leipzig, 1925, p. 475, 7.

6. A. Gellii, *Noctium Atticarum Libri XX*, Berlin, 1885, 10, 10, 1-2.

7. Aulu-Gelle, *op. cit.*, 10, 21, 1-2.

8. Aulu-Gelle, *op. cit.*, 17, 1, 9.

usitare debet... »¹ Enfin *usitare* employé comme verbe actif se lit aussi sous la plume de Grégoire de Tours².

« ... ut servientes monasterii publice hoc (sc. balneum) usitarent. »

La preuve est donc faite — quoi qu'en disent A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1951, t. 2, p. 1340 qu'*usitare* est aussi attesté en dehors de la glose *usito* : χρῶμαι citée ci-dessus. Aussi serait-il surprenant si ce verbe n'avait pas laissé de traces en français.

En effet, dans l'adaptation française du *Catholicon* latin de Jean de Gênes, rédigée par un anonyme entre 1286 et la fin du XIV^e siècle, se lit ceci :

usito. tas *usiter. user*³

Témoignage des plus précieux qui prouve qu'*usiter* a bel et bien existé. En témoigne aussi la forme dialectale de Faymonville (Belgique) *usder* 'se servir de' (*FEW*). *Usiter* au sens d'exercer, que Godefroy relève chez Robert Estienne (1531), ne représente donc qu'un sens secondaire.

Si nous en croyons Palsgrave, *usiter* s'employait au XVI^e siècle au sens de user qch., sens qui n'a pas été relevé par le *FEW*. « Je usite, prim. conj. for je use is to weare. I praye you be nat angrye thoughe I have occupied your knyfe a lytell : si jay ung peu usé, or usité vostre couteau, ne vous courroucés point pourtant, je vous prie⁴. » Et ce n'est pas tout. *Usiter* nous est aussi attesté comme appartenant au lexique du XVI^e siècle par Cotgrave, qui le traduit par to use, practise, accustome, enure, exercise, trade in⁵.

Tout cela prouve que c'est à tort que le *FEW* XIV (1957), 72-73 croit que c'est l'adjectif *usité* qui a donné naissance au verbe *usiter*. L'adjectif est attesté pour la première fois chez Froissart au sens d'accou-

1. Dr. Valentin Rose, *Anecdota Graeca et Graecolatina*, 2. Heft, Berlin, 1870, p. 151.

2. *MGH, Script. rer. Merov.*, I, p. 506, 4, *Hist. Franc.* 10, 16. Un manuscrit porte *visitarent*. Ce n'est probablement qu'une mauvaise lecture. — Selon Forcellini-De Vit, *Lexicon totius latinitatis*, Patavii, 1940, p. 878, *usitare* figure aussi chez saint Augustin, *De civitate Dei*, 17, 9. C'est une erreur.

3. *Recueil général des lexiques français du moyen âge (XII^e-XV^e siècle). I. Lexiques alphabétiques*, t. II, publié par Mario Roques, Paris, 1938, p. 450.

4. *L'Éclaircissement de la langue française*, par Jean Palsgrave, publié par F. Génin, Paris, 1852, p. 645.

5. *A Dictionarie of the French and English Tongues*, compiled by Randle Cotgrave, London, 1611.

tumé, exercé, habile, sens évidemment secondaire. Il est donc impossible que le verbe *usiter* 'se servir de' procède de l'adjectif. *Usiter* provient directement d'*usitare* que le *FEW* ignore.

L'existence d'*usiter* établie, on se rend compte combien grande est l'erreur de ceux qui taxent d'incorrection, voire de barbarisme l'emploi d'*usité* comme participe. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'*usiter* semble avoir été abandonné au cours du XVII^e siècle au profit d'*user de*, *employer*. Furetière (1690) et la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) ne mentionnent plus que l'adjectif *usité*, *e*. Mais en l'abandonnant, la langue s'est appauvrie, puisque *usiter* exprimait une nuance de sens non négligeable ¹. En outre, depuis la disparition d'*usiter*, l'adjectif *usuel* = 'dont on use habituellement' n'a plus de pendant dans le domaine du verbe.

La qualité des répondants d'*usité* participe, qui a seul survécu, est du reste de nature à nous rassurer tout à fait. Qu'on en juge : En dehors de Joachim du Bellay, Jean Calvin et Jean Nicot, on relève *usité* participe chez Vaugelas :

« Certains regimes de verbes usitez par quelques Autheurs celebres, qu'il ne faut pas imiter en cela. » ²

Ménage :

« Quand j'ay dit que le mot de bienfacteur n'estoit plus usité que par les Curez qui disent dans leurs Prosnes, priez Dieu pour les bienfacteurs de cette Eglise, cela ne doit pas se prendre à la lettre, ny à la rigueur des termes. » ³

Gabriel Ferry :

« La barque fut soigneusement cachée avec toutes les précautions usitées par les Indiens. » ⁴

1. L'excellent connaisseur du français André Thérive ayant employé le verbe *usiter* au sens actif (les mots qu'on usite) se l'est vu reprocher par un lecteur pointilleux. Thérive a répondu dans *Les Nouvelles Littéraires*, en revendiquant le droit de se servir de ce mot au sens d'employer habituellement, qui correspond exactement à sa forme fréquentative. Voir Victor Snell, *La grammaire en zigzag*, Paris, 1932, p. 214. — André Thérive, *Querelles de langage*, 2^e série, Paris, 1933, p. 191 « usiter son rival chateaubriandesque » ; p. 201 « quel mot on devrait créer et usiter pour désigner une copie à la machine, ou un texte dactylographié. »

2. *Remarques sur la langue française*, éd. Jeanne Streicher, Paris, 1934, p. 414. Un second exemple se lit au tome 2, p. 414 des *Remarques*, éd. A. Chassang : « Enhardir est un mot usité de beaucoup de gens, mais non pas certes des bons Auteurs ni de ceux qui font profession de la pureté de la Langue. »

3. *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas*, éd. Jeanne Streicher, Paris, 1936, p. 569.

4. *Le coureur des bois*, t. 9, Bruxelles, 1850, p. 82.

Edmond About :

« Vous pensez bien que j'étais rentré chez moi à la nuit tombante, avec toutes les précautions usitées par les voleurs. » ¹

Émile Littré :

« Septante, quoique bien préférable à soixante-dix, puisqu'il est dans l'analogie de quarante, cinquante, soixante, n'est guère usité que par des personnes appartenant au midi de la France. » ²

Marcel Prévost :

« ... Cécile Ambre, qui, de l'autre main, cherchait dans sa poche la seringue Pravaz, toujours à sa portée, plusieurs fois par soir usitée sous la pénombre des loges, au théâtre. » ³

Ferdinand Lot :

« Aujourd'hui encore Romios est usité par le peuple. » ⁴

Criticus :

« Les « il y a », « il y eut » tant usités par les romanciers actuels à cause de leur neutralité, de leur objectivité. » ⁵

A bert Dauzat :

« Le Larousse a reproduit le genre usité par les paysans de l'Agenais, qui ont compris l'agrumes la grume. » ⁶

« Mme Temple-Patterson a découvert que tous les mots nouveaux, inusités jusqu'alors par la poésie, ont été empruntés à un répertoire publié trente ans plus tôt. » ⁷

Paul Aebischer :

« Mais il y a tout lieu de croire que *sambucus*, usité par Pline, était considéré comme plus recherché, plus distingué. » ⁸

André Thérive :

« J'aime beaucoup les formations en auto, aéro, radio. Mais certaines deviennent cocasses et abusives, par exemple aéro-paquet usité par une compagnie de chemins de fer de l'Algérie. » ⁹

1. Madelon, Paris, 1863, p. 580.

2. Dictionnaire de la langue française, t. 4^e, Paris, 1874, p. 1904.

3. Les Demi-vierges, Paris, 1894, p. 95.

4. La fin du monde antique et le début du moyen âge, Paris, 1951, p. 319.

5. Le style au microscope, Paris, 1951, t. 2, p. 132.

6. Études de linguistique française, Paris, 1946, p. 248.

7. La défense de la langue française, Le Monde, 20 avril 1955, p. 9.

8. Vox Romanica 12 (1951), p. 82.

9. Querelles de langage, 2^e série, Paris, 1933, p. 186.

« C'est là le système usité par les voyageurs qui recueillent le langage d'une peuplade barbare, et il n'y a pas que les langues sauvages qui s'écrivent ainsi. » ¹

Jean-Yves Lacroix :

« La métaphore dévisser, usitée par les alpinistes, est parfois appliquée à une chute à grande vitesse, en haut d'une bosse. » ²

Pierre Grosclaude :

« Logistique. Ce mot, usité depuis un certain nombre d'années déjà par des philosophes..., est maintenant couramment employé dans l'armée. » ³

Ces exemples, qui pourraient être multipliés, doivent suffire. Qu'en conclure ? Ceux qui emploient *usité* non seulement en fonction d'adjectif mais aussi dans celle de participe, loin de commettre une faute de grammaire se conforment à un usage fort ancien qui remonte au XVI^e siècle ⁴. N'était l'insuffisance de notre information, il apparaîtrait sans doute que cet emploi est plus ancien. *Usité* employé en fonction de participe ne s'explique pas par un changement d'interprétation, comme le pense M. Henri Frei, parce que ce mot n'a jamais cessé d'être senti et employé à la fois comme adjectif et comme participe.

Küsnacht-Zurich

H. GLÄTTLI.

1. *La langue française et l'orthographe*, par *** *La Revue des Deux Mondes*, 15 août 1952, p. 592.

2. *Le ski tel qu'on le parle*, *Vie et Langage*, 1953, p. 140.

3. *Sur quelques néologismes*, *Le Français moderne* 23 (1955), p. 131.

4. Je note en passant que cette remarque vaut aussi pour l'italien. Témoin l'exemple que j'emprunte à l'excellent *Vocabolario della lingua italiana* de Giulio Cappuccini et Bruno Migliorini, Torino 1947 : *Usitato*, agg., *Frequentemente*, *comunemente usato* : *Sentieri usitati da contrabbandieri*.